Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-211400205-20260928-2026-077-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/10/2026

Département du Calvados
Commune d'Argences
Extrait de la séance du 28 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 septembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Marie-Françoise ISABEL, Maire.

Date de convocation : 22/09/2026
Date d'affichage : 22/09/2026
Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 26
Procurations : 1
Quorum : 14

Etaient présents
Mme Marie-Françoise ISABEL, Maire, Mme Lydie MAIGRET, M. Nicolas ESNAULT, Mme Marianne TURPIN, M. Emmanuel BERTHELOT, Mme Florence GUERIN, M. Emmanuel REINE, Mme Martine BUTEUX, adjoints au maire ;
M. Mickaël ANDRE, Mme Lucie BACON, Mme Christelle BEAUDOUIN, Mme Françoise BERTHOME, M. Maxime DEVRIENDT, M. Mathias DUBOURGUAIS, M. Adrien LECERF, M. Eric LEFEBVRE, Mme Anne LEULLIER, M. Richard MARTIN, M. Jacques-Yves OUIN, M. Philippe OUVRARD, Mme Stéphanie PACCAUD, Mme Stéphanie SALERNO, Mme Monique SIMONNET, M. Michel VALLEE, Mme Delphine VAUGEOIS et M. Michaël VILALTE-HEUZE.

Absents avec procuration de vote
M. Thomas LEROY à Mme Marie-Françoise ISABEL

Absent sans procuration de vote
/

Secrétaire de séance
Mme Martine BUTEUX

Délibération n°2026-077 — **Rattachement de la commune nouvelle de Saint-Sylvain à la communauté de communes Val ès Dunes**

Rapporteur — Nicolas ESNAULT

Par délibérations concordantes du 8 juillet 2026, les conseils municipaux des communes de Saint-Sylvain et du Bû-sur-Rouvres ont décidé, à l'unanimité, la création de la commune nouvelle de Saint-Sylvain, issue de la fusion de leurs deux communes.

A ce jour, la commune de Saint-Sylvain est membre de la CDC Val ès Dunes, tandis que la commune de Bû-sur-Rouvres est rattachée à la CDC Cingal-Suisse-Normande. Dans leurs délibérations du 8 juillet, les deux communes ont exprimé leur volonté que la commune nouvelle soit rattachée à la communauté de communes Val ès Dunes.

En application du II de l'article L.2113.5 du code général des collectivités territoriales, l'avis des établissements publics de coopération intercommunale concernés, ainsi que celui de l'ensemble de leurs communes membres est sollicité.

Ainsi, il est demandé d'émettre un avis sur le rattachement de la commune nouvelle de Saint-Sylvain à la CDC de Val ès Dunes.

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Présents	26	Procurations	1	Votants	27
Abstentions	0	Contre	0	Pour	27

- **APPROUVE** le rattachement de la Commune Nouvelle de Saint-Sylvain à la CDC Val ès Dunes,
- **DONNE POUVOIR** à Madame le Maire ou son représentant de signer les documents correspondants et plus généralement pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Marie-Françoise ISABEL
Maire

